

## Le dogme de l'Immaculée Création

Catherine Mavrikakis

Numéro 8, hiver 2005

Politique et littérature : les mots, petits ou grands

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/2362ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers littéraires Contre-jour

ISSN

1705-0502 (imprimé)

1920-8812 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mavrikakis, C. (2005). Le dogme de l'Immaculée Création. *Contre-jour*, (8), 147–157.

# Le dogme de l'Immaculée Création

---

Catherine Mavrikakis

En mars 1995, sous l'égide de Lars Von Trier et de Thomas Vinterberg, quelques jeunes cinéastes danois font vœu de chasteté cinématographique et jurent de se conformer aux lois qu'ils viennent de se donner afin de lutter contre la monotonie de la production filmique nationale et mondiale. La discipline que ces réalisateurs décident de s'imposer se résume à dix règles déclarées simples que l'on peut retrouver sur le site Web du groupe et que je reproduis ici<sup>1</sup> :

- 1. Le tournage doit avoir lieu en extérieurs. Accessoires et décors ne peuvent être fournis (si un accessoire est nécessaire à l'histoire, il faut choisir un extérieur où se trouverait cet accessoire).*
- 2. Le son ne doit jamais être produit séparément des images et vice versa. (La musique est interdite, sauf si elle est présente là où la scène est tournée.)*
- 3. La caméra doit être portée à l'épaule. Tout mouvement — ou immobilité — faisable à l'épaule est autorisé. (C'est le tournage qui doit avoir lieu là où le film a lieu.)*
- 4. Le film doit être en couleurs. L'éclairage spécial n'est pas acceptable. (S'il y a trop peu de lumière, la scène doit être coupée, ou bien il faut monter une seule lampe sur la caméra.)*
- 5. Trucages et filtres sont interdits.*
- 6. Le film ne doit contenir aucune action superficielle (meurtres, armes, etc., en aucun cas).*

7. *Les aliénations temporelles et géographiques sont interdites (c'est-à-dire que le film a lieu ici et maintenant).*

8. *Les films de genre sont inacceptables.*

9. *Le format du film doit être un 35 mm standard.*

10. *Le réalisateur ne doit pas être crédité.*

On aura vite compris que c'est un rêve de pureté qui agite ces cinéastes à travers le protocole de tournage auquel ils entendent se conformer. Contre l'image technologique qui envahit le monde du cinéma, les règles de *Dogme 95* s'élèvent comme une digue solide qui contiendra la force dévastatrice des productions contemporaines. Un cérémonial cinématographique est proposé et prétend créer de nouveaux rites de création, des pratiques qui donneront naissance à un cinéma encore à inventer. Dans ce contexte, pour les penseurs du dogme, le concept d'avant-garde est nécessaire. Les connotations militaires que ce terme porte sont d'ailleurs revendiquées. Il faut à la fois lutter contre le présent du cinéma et rendre possible pour celui-ci un avenir qui ne serait pas déjà écrit. *Dogme 95* naît d'une volonté de résistance à une certaine contemporanéité. Cette opposition au temps présent veut détourner le cours de l'histoire et permet d'envisager une réappropriation du futur. La « discipline » étant le maître mot, les films doivent porter un certain « uniforme », une véritable armure qui les protégera contre l'impérialisme du cinéma contemporain basé sur l'individualisme et le narcissisme démesuré de ses réalisateurs. L'uniforme des films de *Dogme 95* n'est pas vu par ses défenseurs comme un choix simplement artistique, une marque de reconnaissance, une signature collective, mais se veut bien plutôt un signe de purification de l'esthétique cinématographique contemporaine, une tentative éthique et politique de dépouillement de l'image actuelle et des événements représentés. Cette épuration du cinéma n'est pas sans rappeler les règles du théâtre classique où le temps, le lieu et l'action se veulent uniques et où l'artifice est refusé. Pour le dogme, il faut faire parler le vrai, et celui-ci ne saurait être à l'œuvre que dans la rigueur et le sacrifice. *Dogme 95*, par les contraintes qu'il impose au cinéma, veut opérer une « catharsis », purger l'œuvre de ses mensonges et sortir le cinéma de l'illusion, de la facilité de la technologie, de l'argent et de sa prétention à l'art comme

expression d'une singularité ou encore d'un génie. Or, c'est précisément par l'application d'une technique que cette purification filmique aura lieu. *Dogme 95* veut intervenir sur des façons de faire, de procéder. À travers cet appel à suivre les contraintes qu'il s'impose, le réalisateur se donne pour tâche de disparaître au profit de la vérité. Sa personnalité s'annihile dans le processus du film et la soumission aux règles prescrites garantit en quelque sorte la destruction de toute marque de subjectivité. On ne peut s'empêcher de penser au rêve de Pierre Perrault, celui d'un cinéma sans auteur, et l'on voit ici comment la notion de sacrifice de toute autorité ou de toute signature est essentielle à la pensée du dogme. Ce reniement du statut d'artiste et de l'œuvre comme expression d'un sujet, nous le retrouvons dans le *Vœu de chasteté* que constitue le manifeste *Dogme 95*. Il s'agit d'un engagement, d'un contrat que chacun peut signer et qui permet ainsi à tous de devenir signataires du manifeste. *Vœu de Chasteté* se termine ainsi :

*De plus, je jure comme réalisateur de m'abstenir de tout goût personnel ! Je ne suis plus un artiste. Je jure de m'abstenir de créer une œuvre, car je considère l'instant comme plus important que la totalité. [...]*

*Ainsi je prononce mon vœu de chasteté.*

Le but avoué des « dogmatiques » est donc de redonner au film sa vérité, sa virginité. C'est à partir de ces règles, dans leur obédience stricte ou dans leur légère transgression, qu'une trentaine de films ont été tournés et ont pu recevoir le sceau « New Dogma Film », véritable certificat d'authenticité qui permet à des réalisateurs du monde entier d'affirmer leur désir de se soumettre au dogme créateur et de ne pas profaner, le temps d'un film, l'esprit de pureté qui anime le monde de la doctrine danoise. Il ne s'agit pas seulement ici d'un manifeste signé une fois pour toutes par des fondateurs qui en appelleraient aux foules et aux collectivités de façon vaguement politique, en se basant sur de grands principes ou encore sur des vœux pieux. La singularité de *Dogme 95* consiste à ne pas simplement livrer au public un manifeste dans lequel s'énonceraient les idées et les projets d'un groupe d'individus réunis

autour d'une promesse collective qu'il serait bien difficile de tenir. Le but de *Dogme 95* reste en fait beaucoup plus modeste : permettre à tout cinéaste de bonne volonté de faire **un** ou **des** films conformes à la doctrine et ainsi de participer à une politique cinématographique fondée sur le refus d'une esthétique personnelle. Or, il n'est pas nécessaire pour les réalisateurs tentés par *Dogme 95* de connaître les fondateurs de la doctrine. Nous n'assistons pas ici à une communauté créée une fois pour toutes, qui exclurait ou inclurait des membres selon des règles arbitraires ou cachées, mais nous voyons plutôt apparaître une communauté mouvante de film en film, qui demande un renouvellement des vœux à chaque œuvre produite. Un individu n'a pas à être fidèle à *Dogme 95*. Un seul film ponctuel peut être réalisé selon les principes prescrits, sans que toute l'œuvre d'un réalisateur soit vouée au dogme. Il n'y a pas d'essence propre aux fidèles de *Dogme 95*, mais on retrouve chez eux une adhésion plus ou moins longue qui défait le sentiment d'appartenance et de communauté des membres pour le rejouer sur une scène différente. En effet, si toute communauté se fonde sur un *telos* commun, un programme à partager, ici, nous avons affaire à un but collectif avoué sans qu'il y ait pourtant fondation d'un groupe de « contemporains », sans véritable mise en commun d'un travail, sans désir de « vivre ensemble », pour le dire avec Barthes. Les films regroupés sous la signature *Dogme 95* ont été réalisés par des metteurs en scène qui ne font, dans la plupart des cas, qu'un seul film « dogmatique ». Les nouvelles productions ne peuvent donc pas permettre aux réalisateurs de se percevoir dans la même temporalité que les cinéastes du dogme qui firent des films en 1995. La communauté ne peut être placée sous le signe d'un regroupement de contemporains, d'êtres qui font l'expérience d'un temps commun ou qui préparent un même avenir. Lars Von Trier lui-même n'a pas fait tous ses films en faisant et respectant le vœu de chasteté qu'il a pensé avec Thomas Vinterberg. De plus, le dogme ne demande pas une totale soumission aux règles qu'il prescrit. Certains réalisateurs avouent longuement, dans des déclarations officielles, qu'ils n'ont pas toujours respecté les prescriptions du dogme, même s'ils ont tenté de tenir la promesse qu'ils avaient faite. En fait, ces metteurs en scène essaient même de penser les écarts qu'ils se sont permis face à leurs

propres lois. Il y a un vrai travail de subversion, de parodie du dogme chez les fondateurs de celui-ci, qui donne à penser que ce qui est en jeu dans le « vœu de chasteté », c'est la mise en scène d'une croyance qui permet et fait naître diverses expériences artistiques. La représentation caricaturale de la transgression, de la faute trouve son expression dans les aveux de Thomas Vinterberg, co-fondateur de *Dogme 95*, qui avoue avoir été obligé, lors du tournage du film *Festen*, de ne pas respecter les règles fixées et qui demande l'absolution.

Lors de la naissance de la revue *Contre-jour*, je dois avouer que je fus bien déçue de ne pas retrouver là un programme clair, un vœu de chasteté ou de dépravation, ni de dogme avant-gardiste que le nom et que le trait d'union du nom de la revue pouvaient me laisser présager. Je ne sais pourquoi mais je désirais voir surgir un dogme. Si les membres de ces « cahiers littéraires » souhaitent « favoriser les débats entre les auteurs de la relève et les écrivains plus consacrés », c'est bien que la revue se donne comme un lieu ouvert aux discussions, comme un espace démocratique permettant la discussion entre les générations. Il n'y a rien là que du très louable. Néanmoins, pourquoi ne pas afficher de façon publique l'idéologie précise qui fonderait et animerait cette revue ? Pourquoi la littérature, à l'heure actuelle, au Québec mais plus largement en Occident, ne veut-elle pas se donner des dogmes sporadiques qui viendraient rompre de façon régulière ou irrégulière le rythme du présent, ou inventer des expériences de résistance à un certain littéraire contemporain ? Si beaucoup d'intellectuels se plaignent de la piètre qualité des œuvres publiées, comment se fait-il que la seule façon de penser la résistance aux productions actuelles soit de créer un lieu (revue, maison d'édition) sans jamais se doter d'un programme clair et précis, sans jamais prétendre à un dogme, fût-il éminemment éphémère, expérimental ? Quelle peur avons-nous du programme, du « programmatique », du projet, fût-il une prothèse provisoire ? Quelle force travaille ce non-engagement, ce refus de règles, d'une politique dogmatique temporaire, et faut-il voir en cet état de fait la foi dans des individualités, la croyance en un génie créateur, en un messie singulier qui viendra peut-être se faire entendre dans la cacophonie actuelle de l'espace littéraire démocratique ? C'est bien

parce que les revues, les maisons d'édition n'ont pas d'objectifs précis que l'écrivain envoie son texte comme une bouteille à la mer, partout et nulle part, et vit dans le ressentiment perpétuel face à des lettres de refus, pavées comme l'enfer de bonnes intentions et d'affects mous, où l'on repousse néanmoins fermement les textes sur des sentiments flous, des esthétiques secrètes, données pour domestiques ou simplement contextuelles, des idéologies cachées ou basées sur des explications de texte expéditives. Les grandes déclarations de principe et les protocoles de rédaction servent très souvent de direction intellectuelle affichée aux revues... On s'attache à des règles de présentation des manuscrits sans dire jamais ce que l'on attend des écrits. Tout se passe comme si ce qui comptait c'était de proposer un texte conforme à des règles, une étiquette, une ligne plus ou moins bien dessinée. L'obsession de la faute et de la coquille a remplacé toute pulsion politique ou esthétique. Les revues refusent, timides, de se doter d'une doctrine de peur de ne pas pouvoir, sous le coup d'une règle quelconque (qu'on ne peut d'ailleurs pas penser comme éphémère), accueillir le nouveau qui saura surgir de nulle part, d'un lieu fantasmatiquement libre. Mais c'est précisément ainsi qu'aucun nouveau n'apparaît, qu'il n'y a presque plus rien d'expérimental au royaume de la littérature et de la pensée. S'il s'agissait d'un véritable geste politique, d'une esthétique de la neutralité, je ne pourrais que me réjouir de ce pyrrhonisme volontaire, de cet esprit philosophique qui soufflerait sur la production intellectuelle et qui montrerait la sagesse de mes contemporains. Mais je dirais avec Pascal ceci : « Rien ne fortifie plus le pyrrhonisme que ce qu'il y en a qui ne sont point pyrrhoniens. Si tous l'étaient ils auraient tort. » Dans le monde intellectuel actuel, il me semble que le pyrrhonisme généralisé est une véritable calamité qui ne relève pas d'une attitude de la pensée, mais bien plutôt d'un manque de courage, d'une indifférence au monde et d'une volonté de ne pas trop se mêler au social. À la devise que Montaigne fit graver sur une médaille : « je m'abstiens », l'intellectuel ou l'écrivain préfère les mots de Bartleby, héros de Melville : « Je préférerais ne pas... » (« *I would prefer not to* ») et se dérobe, paresseusement, sans trop de conviction d'ailleurs, à des tâches, des devoirs, des idéaux qu'il ne reconnaît pas pour siens. Les présupposés

pyrrhoniens qui fondent à notre époque toute théorie de l'action sont en fait la marque d'une apathie où la neutralité n'est jamais une abstention volontaire, une prise de parole politique, philosophique ou artistique. L'artiste, comme le penseur ou le critique, craint plus que la peste la contamination idéologique et « préférerait ne pas » avoir à déclarer de quel côté du monde il se tient. Ainsi, il croit résister aux idées de groupe et à tout ce qui menace son objectivité neutre, son intégrité et pense faire œuvre originale. Face à la communauté ou au regroupement d'artistes, de littéraires, de philosophes, il avoue facilement qu'il préférerait ne pas « en être », puisque « en être » relève justement d'une présence et d'une appartenance à un groupe, est le signe d'une honte, d'une faute originelle et fondatrice, celle d'un engagement plus ou moins maîtrisé. « En être » participe de la foi en des idéaux collectifs. Ne jamais prendre le risque du dogmatisme sous prétexte de neutralité renvoie à une démission de la pensée, à un scepticisme sans conviction qui reste, à mes yeux, condamnable.

C'est l'idée d'un vivre et penser ensemble qui est devenue caduque, ridicule, grotesque tant dans les institutions de savoir que dans les groupes d'intellectuels et de créateurs. Les colloques, les séminaires, les revues, les maisons d'édition, les expositions, les tables rondes ne sont plus les lieux d'élaboration sporadique de pensées et d'œuvres nées d'une pratique commune et d'un partage des idées mais deviennent l'espace privilégié pour les rêves d'expansion d'un moi savant et pour le gonflement narcissique de l'ego du présentateur ou de l'institution. De partout jaillissent les critiques contre les cliques littéraires et l'on se gausse d'un air entendu, en pointant du doigt les liens entre les membres d'une communauté de penseurs ou d'artistes. On reproche aux intellectuels de fonctionner en bandes, on accuse les revues de se constituer en mafia. À travers ces jugements, ce qui se retrouve interdit, en fait, c'est le désir de penser ensemble. C'est ce que la rumeur méchamment colporte quand elle mentionne, par exemple, en riant, les réunions interminables du comité de rédaction de *Contre-jour*. Pour moi, cette expérience qui consiste à discuter « entre gens d'un même clan », à se battre pour des mots et des idées, à établir des règles provisoires, à jouer du dogme, à

se donner pour « dogmatique » le temps d'une rencontre, d'un numéro, d'une œuvre, d'une critique, est essentielle à la pensée contemporaine et permet à celle-ci de créer des lieux de vérité et d'errance expérimentales. Il faudrait ne pas créer de dogmes, de disciples et ne produire aucun effet sectaire pour être bien jugé de nos jours. Ainsi, dans les revues, les journaux, les maisons d'édition, la création d'un code d'éthique strict permet à la pulsion du protocole d'atteindre le paroxysme de sa propre jouissance. L'énergie créatrice ou intellectuelle trouve son plaisir et sa raison d'être dans la volonté de créer des règles qui empêcheraient tout critique d'écrire sur des amis, des collègues ou des gens avec lesquels il partage un intérêt quelconque. C'est là le seul dogme : « Tu n'écriras point sur ceux que tu connais trop. » Cela bien sûr n'empêche absolument pas les camaraderies secrètes les plus troublantes, les accommodements avec la morale les plus étranges. Cette passion libidinale pour le code d'éthique ne met absolument pas à l'abri d'acoquinements cachés. On ne peut certes pas dire que la morale se trouve gagnante dans ce travail de censure sur l'amitié des pensées, sur la rencontre des idées, sur les rendez-vous des intelligences. En fait, je m'étonne toujours du prestige de l'expression « conflit d'intérêt » dans l'imaginaire intellectuel actuel. La formule aurait pour effet de rappeler à l'ordre, celui de la morale et de la neutralité. Or, cette expression a de quoi surprendre puisque c'est précisément l'intérêt, le gain, la mise, le bénéfice qui semblent faire défaut à tous nos conflits fantasmés. Il me semble bien difficile de soutenir qu'il y ait un enjeu ou un gain quelconque à défendre un ami, un collègue ou une relation dans des articles ou des recensions de livres, étant donné que la rémunération symbolique est en fait fort minime (un article savant au Canada est, selon les statistiques, lu par dix personnes...) et que le plus souvent elle ne rapporte pas d'argent à son auteur. La pensée du conflit d'intérêt est là pour permettre à l'intellectuel de croire à un pouvoir qu'il ne possède absolument plus. Il s'agirait, pour se sentir absolument au-dessus de tout soupçon de malversation et de trafic d'influence en matière de pensée, de se donner des règles strictes qui parviendraient à mettre à l'abri de certaines fratries complaisantes, de concubinages philosophiques, d'accouplements créateurs, d'incestes latents ou encore d'associations de

malfaiteurs théoriques qui auraient le pouvoir mythique de décider du meurtre ou du grand avenir de tel philosophe, poète, romancier, essayiste en mal de reconnaissance, de carrière, de subventions ou de flatteries cérébrales. En se dotant de quelques lois bien claires sur les possibilités d'assemblages, de montages et d'emboîtements des penseurs et des artistes les uns aux autres, on croit pouvoir éliminer ce qui viendrait dire quelque chose de notre « monstrueux », de ce qui fait encore, à mon avis, l'attrait du travail intellectuel ou créateur : **le désir de vivre, de penser et d'écrire ensemble**. L'horizon du lointain se doit d'apparaître et la distance (critique, il va de soi) devient ce qu'il y a de plus enviable. De là l'obligation institutionnelle de se soumettre, au moment des évaluations d'articles de revues, des promotions et des montées en grade dans l'université, à des pairs américains, européens et toujours davantage étrangers, afin de ne pas participer à cette orgie collective où le fantasme d'un copinage dionysiaque fait si peur. Un professeur de la Belgique (tant aimée par Baudelaire... qui, lui, ne se privait pas de fustiger ses ennemis), de la France ou du très docte Texas est toujours plus compétent pour juger de nos écrits qu'un chercheur de Chicoutimi, parce qu'il y a dans la frontière imaginaire un « je ne sais quoi » d'altérité toute scientifique. Si nous n'avions pas l'étranger pour nous servir de garde-fou, nous serions ici, nous intellectuels québécois, tellement proches les uns des autres, tellement prompts au communautarisme et à l'échange philosophique et littéraire, dans la perpétuelle connivence ou dans la haine déchaînée, dans l'impossibilité de cet écart que la rigueur intellectuelle appelle, commande. Ce serait, sur ce petit territoire intellectuel du Québec, de perpétuelles bacchanales de la pensée et de la création, et l'expression « conflit d'intérêt » sauverait *in extremis* l'intégrité des penseurs. Mais peut-on voir un peu que ce qui asphyxie la littérature à l'heure actuelle, c'est l'indifférence des intellectuels face aux écrits de leurs confrères, face aux productions de leurs contemporains ? Qui lit encore le travail des autres ou trouve le temps d'en parler ? Quel intellectuel dans les couloirs si souvent glauques et muets de l'université a la générosité de dire à un collègue : « Je n'ai pas aimé ton dernier article » ? Qui irait jusqu'à quitter ses propres intérêts pour s'occuper de ceux des autres ? Quel lieu peut accueillir un désir de penser-ensemble ?

J'espère un jour voir surgir, le temps d'une erreur, d'un égarement salutaire, rédempteur, un projet littéraire ou intellectuel expérimental qui voudra mener la littérature et la pensée là où elles pourront enfin respirer, même si c'est sur un chemin bourbeux, nauséabond, le long duquel il sera possible de se fourvoyer.

Je suis dogmatique, je l'avoue...

Je crois à la nécessité actuelle pour moi et pour d'autres d'en passer par des dogmes temporaires, des paris intellectuels et communautaires, dans lesquels il me faut croire vraiment un peu, un temps. Je crois à la nécessité de règles communes, ne serait-ce que pour transgresser celles-ci, pour générer des discussions, des différends et des disputes. Je crois à une possible communauté intellectuelle, à l'exercice d'une démocratie critique, philosophique et artistique à l'intérieur de groupes, de sociétés de philosophes-malfaiteurs. Je crois à la doxa qui vient, même si, et surtout si, elle ne devait exister que le temps d'un événement, même si, et surtout si, elle était appelée à disparaître très rapidement. Enfin, je crois à tout cela, l'espace de ce texte, et je suis prête à le croire lors d'une expérience collective temporaire. Je le croirais encore si on me demandait de ne pas y croire ou si l'on me menaçait de représailles idéologiques. Je ne le croirais plus si on me demandait d'y croire.

Je suis dogmatique : la nuit, je rêve de règles à suivre et de communautés qui s'imposent.

Que vienne le temps du dogme pur, sporadique, convulsif... Je fais le pari qu'il ne parviendra même pas à me clouer le bec, une fois pour toutes...

---

<sup>1</sup> Le site de *Dogme 95* se retrouve au : <http://www.dogme95.dk>. Pour la traduction française, je me réfère au site : [http://membres.lycos.fr/cinemaparlant/fiches\\_pedagogiques/dogme\\_95.htm](http://membres.lycos.fr/cinemaparlant/fiches_pedagogiques/dogme_95.htm)



Nicolas Houde